



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Comité de révision des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire****Première session**Genève, 30 août-1^{er} septembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour provisoire**Ordre du jour provisoire annoté de la première session* ****

Qui s'ouvrira dans la salle IX du Palais des Nations, à Genève, le mercredi 30 août 2023 à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Informations générales sur le Comité de révision.
4. Point sur le Protocole ferroviaire de Luxembourg.
5. Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire.
 - a) Application ;
 - b) Propositions d'amendements.
6. Élaboration, publication et révision de documents d'orientation et d'appui.
7. Questions diverses.
8. Date de la prochaine session.
9. Résumé des décisions et lecture du projet de rapport.

* La session se tiendra uniquement en présentiel. Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1002189>. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 2432) ou par courriel (sc.2@un.org). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unece.org/meetings/practical.html>.

** Les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE, à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Transport/Rail-Transport/events/378855>.



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de révision des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire (ci-après « le Comité de révision ») sera invité à adopter le projet d'ordre du jour.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2023/1

2. Élection du Bureau

En application du règlement intérieur du Groupe de travail des transports par chemin de fer, le Comité de révision sera invité à élire un(e) président(e) et un(e) ou deux vice-président(e)s pour ses sessions de 2023 et 2024.

Document(s) :

ECE/TRANS/2023/9

3. Informations générales sur le Comité de révision

Le secrétariat communiquera des informations sur la création du Comité de révision, son mandat, sa composition et ses principaux domaines de travail.

Document(s) :

ECE/TRANS/2023/9, ECE/TRANS/2023/37, ECE/TRANS/2023/38,
ECE/TRANS/SC.2/2022/4

4. Point sur le Protocole ferroviaire de Luxembourg

Le Comité de révision sera informé de la situation concernant le Protocole ferroviaire de Luxembourg.

5. Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire

a) Application

Le Comité de révision recevra des informations à jour sur l'utilisation et l'application des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire (Règles types).

b) Propositions d'amendements

Le Comité de révision sera invité à examiner les propositions d'amendements figurant dans le document ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2023/3, qui porte sur les dispositions transitoires envisageables en lieu et place de la pleine application des Règles types.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2023/3

6. Élaboration, publication et révision de documents d'orientation et d'appui

Le Comité de révision se souviendra que la première version des instructions élaborées parallèlement aux Règles types (ECE/TRANS/2023/38) a été publiée. Il sera invité à réfléchir aux prochaines étapes liées à la mise à jour éventuelle des instructions ainsi qu'à l'élaboration et à la publication d'autres documents d'orientation et d'appui.

Document(s) :

ECE/TRANS/2023/38

7. Questions diverses

Aucune proposition n'a encore été formulée au titre de ce point de l'ordre du jour. Les propositions éventuelles sont à communiquer au secrétariat (sc.2@un.org).

8. Date de la prochaine session

La prochaine session du Comité de révision devrait se tenir au Palais des Nations, à Genève, du 11 au 13 septembre 2024.

9. Résumé des décisions et lecture du projet de rapport

Conformément à la pratique établie, le (la) Président(e) lira le projet de rapport de la session en revenant sur les principaux sujets de discussion.
